



Déclaration du SNUipp-FSU 95 à la CAPD du jeudi 8 novembre 2018

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Lors de la CAPD du 18 octobre, les stages de formation continue étaient à l'ordre du jour. Or, les services n'avaient pas eu les moyens de transmettre les documents ni en amont ni pendant l'instance. Nous avons alors envisagé de tenir une nouvelle CAPD ce jour si nous étions destinataires des documents suffisamment en amont. Non seulement, nous n'avons été destinataires des documents que mardi en fin d'après-midi, mais les collègues ont eu accès au résultat de leur demande dès lundi sur GAÏA !

Doit-on donc considérer que le Val d'Oise est très à la pointe de la suppression des compétences des CAPD annoncée par le ministère ?

Une fois de plus, vous allez nous opposer des problèmes informatiques, ce n'est plus entendable ! Devons-nous considérer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, qu'en tant que DASEN, vous cautionnez ces méthodes de travail en balayant ainsi le paritarisme auquel nous sommes attachés ?

Par ailleurs, nous profitons de votre présence ce matin pour réitérer nos demandes de réponses à nos questions diverses et à nos courriers. Comme nous l'avons déjà dit lors de la précédente CAPD, lorsque nous nous adressons à vous, il ne s'agit pas d'un affichage mais bien d'une demande de réponse.

Je vous remercie.